

Sanctions internationales, une



Keystone

Iran, Russie, Corée du Nord... Les sanctions internationales se multiplient. Mais sont-elles pour autant efficaces? Pour qui? Installé en Suisse depuis vingt ans, mais se rendant régulièrement dans son pays, un entrepreneur iranien témoigne.

«Il y a un an, je me suis rendu en Iran. A Téhéran, j'ai pris deux heures pour faire le tour du Grand Bazaar. Entre le moment de mon arrivée et celui de mon départ, j'ai remarqué que le prix de plusieurs appareils électroménagers avait changé! Donald Trump avait fini par sortir de l'accord sur le nucléaire et les sanctions internationales avaient été rétablies. Quelque temps avant l'annonce officielle, des milliers d'Iraniens s'étaient précipités dans les bureaux de change pour troquer leurs rials contre des dollars, des euros ou des francs suisses, faisant très vite perdre à la monnaie entre deux et trois fois sa valeur. Pendant que je me baladais, le rial continuait de se

dévaluer. Et les prix d'augmenter...» L'anecdote est d'Aram*. Ce chef d'entreprise iranien, installé dans le canton de Vaud, vit en Suisse depuis une vingtaine d'années. En contact permanent avec ses parents restés au pays, il se rend régulièrement en Iran. Son récit témoigne des effets dévastateurs des sanctions américaines sur l'économie iranienne. Et sur sa population (voir encadré page 13).

PÉNURIES ET PRIVATIONS

«Le pouvoir d'achat peut s'effondrer du jour au lendemain, résume Aram. Les gens ont appris la privation.» Même si les produits de consommation de base, comme l'essence ou le pain – subventionnés et contrôlés par

Le Grand Bazaar, à Téhéran. Les marchands sont touchés de plein fouet par les sanctions américaines.

belle arnaque

le gouvernement –, sont moins touchés par les augmentations.

Au-delà des pénuries et des privations, analyse le quadragénaire, le plus difficile pour les habitants est de «vivre au quotidien avec l'inquiétude de ne pas savoir de quoi demain sera fait». Difficile, dans un contexte si instable, de poursuivre des études, de planifier sa carrière ou encore de fonder une famille.

ET LE RÉGIME, IL SOUFFRE?

Et pourtant, disent les défenseurs des sanctions internationales, tel est le prix à payer pour faire tomber le régime: à force de souffrir, la population finira bien par se soulever contre le guide Suprême; affaibli par la crise économique, le gouvernement cédera.

Mais Aram n'y croit pas une seconde. «D'une part, les gens sont trop occupés à survivre pour s'organiser et protester. D'autre part, ces sanctions renforcent l'élite et les entreprises qui y sont liées. La corruption est partout. Des petits groupes profitent de chaque pénurie pour s'enrichir sur le dos de la population. Seules certaines entreprises sont autorisées à commercer avec l'Etat et elles en tirent de gros bénéfices.»

En plus, souligne l'Iranien, «le gouvernement se sert des sanctions internationales pour rejeter les problèmes du pays sur le dos des Américains». Ce qui resserre les rangs d'une partie de la population derrière les dirigeants de la République islamique.

A en croire Aram, personne ou presque en Iran ne pense sérieusement que les sanctions déboucheront un jour sur un changement politique. Dès lors, pourquoi s'entêter? Loin d'être anodine, la question pourrait

tout aussi bien se poser pour Cuba, la Corée du Nord, le Venezuela, la Russie ou le Soudan.

Les études sur le sujet sont limpides: les sanctions internationales sont inefficaces, qu'elles soient diplomatiques, commerciales ou liées à l'aide humanitaire. Pourtant, dans un contexte de montée des tensions internationales sur fond de guerre économique, jamais les Etats, censés désormais éviter d'utiliser la force armée, n'y ont eu autant recours!

«Pour se mettre d'accord sur l'efficacité ou non de ces sanctions, prévient Gabriel Galice, directeur de l'Institut international de recherches pour la paix à Genève (GIPRI), il faudrait d'abord s'entendre sur les objectifs. S'il s'agit de favoriser le bien-être des

populations, de sauver des vies et de défendre les droits de l'homme, on peut dire que le but n'est jamais atteint.» En revanche, s'il s'agit faire pression sur un pays ennemi pour contrôler des ressources ou soutenir un camp contre un autre dans le cadre d'une guerre commerciale, alors les objectifs semblent plus souvent remplis.

Ce qui pose plusieurs questions. Qui décide des sanctions, selon quels critères et au nom de quelles valeurs? Les sanctions obéissent-elles au droit international ou reflètent-elles simplement la loi du plus fort?

Les sanctions obéissent-elles au droit international ou reflètent-elles simplement la loi du plus fort?

DROIT INTERNATIONAL BAFOUÉ

«Tout est écrit là, répond Gabriel Galice en tapotant sur un petit livret bleu intitulé *Charte des Nations unies*. Le reste, ce n'est plus du droit, mais de la politique, du chantage et des pressions qui constituent des menaces contre la paix.»

Par exemple? «Il y en a tant! Le fiasco des sanctions contre l'Irak de Sad-



Keystone

dam Hussein dans les années 1990 qui a conduit à une catastrophe humanitaire, l'embargo américain sur Cuba qui, sans rien résoudre, a privé les Cubains de médicaments, etc.»

A en croire l'économiste et politologue français, aucune sanction ou presque ne respecte vraiment le droit international. «Pour éviter d'en arriver au stade des sanctions – qui, il faut le rappeler, est grave puisqu'il précède celui de l'entrée en guerre d'un pays avec un autre –, la Charte de l'ONU prévoit une série de mesures de conciliation. Pourtant, celles-ci sont constamment ignorées.» Ensuite, poursuit le spécialiste de la paix, si tout a été tenté, on peut éventuellement envisager des sanctions.

L'accord sur le nucléaire, signé par Barack Obama en 2015, et la suspension des sanctions américaines, avait donné un peu d'air aux Iraniens. Donald Trump a tout remis en cause.

Programme 2019-2020

Rendez-vous sur notre site pour y découvrir tous les pèlerinages et voyages Foi et Culture !
Demandez également le programme détaillé pour chacune de ces destinations.

A bientôt !

www.voyages-pbr.ch

CANONISATION
MARGUERITE BAYS
13.10.2019 À ROME



Italie

Pèlerinage à Rome
pour la canonisation de la
Bienheureuse Marguerite Bays

Du 11 au 14 octobre 2019
Plusieurs versions de séjour : 1, 2 ou 3 nuits



Medjugorje
Pèlerinage
marial

Du 08 au 12 octobre 2019
Père Inna Reddy Allam
Dès CHF 690.- TTC



Mexique
Voyage
foi et culture

Du 14 au 30 octobre 2019
Père Bernard Allaz
Dès CHF 4'570.- TTC



Portugal
Retraite
à Fatima

Du 19 au 26 octobre 2019
Père Gérard Farquet
Dès CHF 1'190.- TTC



CHF 200.- de
réduction
pour les inscriptions
avant le 1^{er} no-
vembre



Inde du Sud
Sur les pas de St Thomas,
de St François-Xavier
et de St Jean de Britto

Du 08 au 19 avril 2020
Père Gérard Farquet
Dès CHF 2'650.- TTC

Autres départs
PBR by ad gentes

POUR 2020
La Terre Sainte : 17 - 27 février
La Terre Sainte : 13 - 20 avril
L'Irlande : 04 - 10 mai
La Terre Sainte : 17 - 24 octobre



Départ ad gentes 2020

Croisière fluviale
sur le Rhône

Du 30 septembre au 05 octobre
Au départ de Suisse romande en car
Dès CHF 1'395.- TTC

adgentes.ch

pelerinages@ad-gentes.ch

Genève : 42, rue de Lausanne | 1201 Genève | Tél. +41 (0)22 344 57 80

Meyrin : Centre commercial Ave. Feuillasse 24 | 1217 Meyrin | Tél. +41 (0)22 782 44 44

Montreux : Avenue des Alpes 25 | 1820 Montreux | Tél. +41 (0)21 963 44 14



« Le rial ne vaut plus rien »

Depuis la Révolution islamique en 1979 et la crise des otages américains, les sanctions internationales n'ont cessé de pleuvoir sur l'Iran: actifs financiers gelés (1979), embargo sur les armes (1984), embargo sur le pétrole et le commerce (1995), interdiction de coopération scientifique (2004), embargo sur le matériel nucléaire à destination militaire (2007), interdiction du commerce de pièces détachées pour l'aviation iranienne (2010)...

Depuis la sortie des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire, en mai 2018, le pays étouffe à nouveau sous le joug des sanctions économiques. Le prix de la viande, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des transports comme le métro ou le taxi a pris l'ascenseur. «Nombre de produits importés sont une fois de plus inaccessibles, explique l'entrepreneur iranien Aram*, sauf dans les quartiers riches des grandes villes où on trouve toujours de tout.» Les sanctions ont parfois des effets inattendus. «Un jour, un ami m'a dit qu'il ne trouvait ni oignons ni tomates sur les étals. Le pouvoir d'achat des Iraniens était tombé si bas que les négociants avaient décidé d'exporter leurs légumes, connus pour être de bonne qualité, en Irak et dans les autres pays du Golfe.»

VACANCES OFFERTES

L'an dernier, pour stopper la dévaluation du rial, le gouvernement iranien a interdit l'achat de monnaies étrangères. «Seul le gouvernement fournissait les dollars et les euros nécessaires aux importations et pour les voyages à l'étranger.» Des agences de voyage ont aussitôt commencé à offrir des vacances à des familles entières, qu'elles logeaient dans des hôtels bon marché, pour ensuite récupérer l'agent débloqué par l'Etat et le revendre sur le marché noir iranien à prix d'or! «Bien entendu, cela n'a fait qu'aggraver le problème et les autorités ont fait marche arrière.»



Keystone

En Europe, analyse Aram, qui est habitué à jongler avec les stocks, «il faut éviter d'avoir trop de marchandises sur les bras». Cela génère des coûts: il faut louer des entrepôts, embaucher du personnel, etc. Et en Iran? «C'est l'inverse qui se passe. Comme la monnaie locale peut dégringoler d'un jour à l'autre, les commerçants s'empressent d'acheter des biens pour ne pas perdre leurs économies.»

Les Iraniens sont aussi pénalisés par les banques. «Par exemple, si votre enfant fait des études en Europe, c'est très compliqué de lui verser de l'argent. Le problème est le même si vous êtes expatrié et qu'un proche vous lègue quelque chose: toutes les transactions avec l'étranger sont bloquées à cause des sanctions.» Et les entreprises? «Si elles ont un lien avec l'Iran, elles sont hors-jeu.» Aram a pu le constater lui-même: «Il y a quelques années, UBS a refusé de recevoir de l'argent que je voulais transférer d'Iran. La somme n'était pas très importante pourtant, quelques milliers de francs. Mais l'ambiance était si tendue à l'époque que la banque n'est même pas entrée en matière.» ■

CeR

Là encore, le protocole est rarement respecté: «Normalement, c'est au Conseil de sécurité de prendre une décision, mais les intérêts de ses membres les plus importants – Etats-Unis, Chine, Royaume-Uni, France – étant généralement opposés, ce sont finalement des groupes de pays qui s'octroient le droit de sanctionner tel ou tel Etat jugé coupable, selon eux, d'un crime». Peu efficaces, les sanctions internationales ne sont-elles néanmoins pas préférables à la guerre?

«En réalité, répond Gabriel Galice, elles font partie de l'arsenal d'une guerre d'un nouveau genre: une guerre non militaire.»

NE PAS CHERCHER LA BAGARRE

Selon le directeur du GIPRI, les agendas cachés, les intérêts économiques croisés et les alliances géostratégiques passent avant toute considération humanitaire. Et ne justifient en rien des sanctions internationales.

«Prises de manière arbitraire dans le

cadre d'une guerre économique globale opposant principalement les Etats-Unis à la Chine, celles-ci poursuivent d'autres buts. Et font souffrir les populations.» Alors que faire? «Il faut revenir à la gradation décrite dans la charte de l'ONU qui vise à une résolution pacifique des différends. Commençons par négocier et chercher le compromis au lieu de lancer des menaces et prononcer des sanctions.» ■

Les sanctions économiques contre l'Iran dopent le marché noir et renforcent la corruption, aux dépens de la population.

Cédric Reichenbach

*prénon d'emprunt.